

Erasmus+ 2021-2027

en Fédération Wallonie-Bruxelles

**Aide à la candidature AC1
Demande budgétaire pour les organismes
accrédités (AC 121)**

17 Janvier 2023

Erasmus+ enrichit les vies, ouvre les esprits

www.erasmusplus-fr.be



Présentation de l'équipe AC1

Gestionnaire SCO-ADU-EFP

Margaux Burton – 02/542.62.86

Assistants

Alison Moens – 02/542.62.84

Sébastien Neiryck – 02/542.62.83

Adresse mail générique

mobilite@aef-europe.be

IT

EquipeIT.AEF@etnic.be

Appel 2023 - Les différentes présentations par Promotion/valorisation:

- Introduction – Présentation transversale (tous secteurs)
- Action clé 1 – Mobilité des apprenants et du personnel de l'éducation aux adultes
- Action clé 1 – Mobilité des apprenants et du personnel de l'enseignement et de la formation professionnels
- Action clé 1 – Mobilités des élèves et du personnel de l'enseignement scolaire (enseignement préscolaire maternelle, primaire et secondaire général)

Disponibles sur notre site internet: <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/nos-seminairesconferences/seances-dinformation-et-daide-a-la-candidature/>

Agenda de la présentation

PARTIE 1:

- Projets accrédités : spécificités
- Taux applicables
- Activités par secteur
- Calendrier
- Priorités du Programme

PARTIE 2:

- Cycle de vie d'un projet accrédité Erasmus+
- Cycle de vie d'un projet de mobilité

PARTIE 3:

- Formulaire de candidature
- Demande de financement et allocation budgétaire

Projets accrédités – spécificités

- Accréditation valable jusqu'en 2027
- Accréditation = garantie d'obtenir des financements jusqu'en 2027
 - Demande de financement possible lors de chaque appel annuel via le formulaire de candidature
 - Pas d'évaluation qualitative
 - Suivi de projet
- Durée du projet initiale de 15 mois. Possibilité d'extension à 24 mois après 12 mois.
- Début de projet: le 1er juin de l'année de l'Appel
- Nombre illimité de mobilités
- Une seule candidature par Appel par secteur mais possibilité de participer à 2 projets max
- Si pas de demande budgétaire pendant 3 ans: retrait accréditation
- Liste des organismes éligibles: [ici](#)
- Langue éligible: candidature à soumettre exclusivement **en ligne et en français.**

Projets accrédités – spécificités Consortiums

Consortiums

- Fournir la liste complète des organismes membres du Consortium
 - ✓ Elle est valable pour toute la durée de la convention
 - ✓ Durant l'implémentation de la Convention : des changements concernant les membres du consortium doivent obligatoirement passer par un avenant
- Les membres du consortium doivent avoir un code OID, doivent être établis dans le même pays que votre organisme et être éligibles pour votre secteur

Projets accrédités – Pays éligibles

RUP
PTOM



33 pays
27 pays membres de l'UE + pays tiers associés
Norvège, Islande, Liechtenstein
Macédoine du Nord
Turquie
Serbie

BREXIT



3 Secteurs :
Scolaire, Adulte
et EFP

Uniquement pour le
secteur de l'EFP →

Pays tiers non associés



Pays éligibles – Spécificités EFP

Ouverture à l'international uniquement pour les organismes EFP accrédités

Possibilité d'organiser des activités de mobilité avec des organismes partenaires situés dans des **pays tiers non associés au Programme (Région 1 à 14)**

- ✓ Jusqu'à **maximum 20% du financement** alloué au projet de mobilité
- ✓ **Pour tous les types de mobilité, sauf:** les cours/formation pour le personnel, les experts invités, et l'accueil d'enseignants/éducateurs en formation
- **Dans la candidature:** indiquer le *nombre de mobilités internationales prévues* (pas de pays de destination spécifiques à ce stade)

Taux applicables

➤ Taux applicables :

- SCO : [ici](#)
- EFP : [ici](#)
- ADU : [ici](#)

 E + 2021 - AC121 et AC122 - SCO - Annexe IV (convention mono/multi)

Taux applicables pour les contributions unitaires et frais réels
Action clé 1 – Mobilité à des fins d'apprentissage pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire
AC121 et AC122

I. Soutien à l'organisation de la mobilité

Coûts directement liés à la mise en œuvre des activités de mobilité, qui ne sont pas couverts par les autres postes ci-dessous (ex : préparation pédagogique et culturelle, soutien et encadrement des participants pendant la mobilité, équipements pour la composante virtuelle des activités hybrides, diffusion des résultats, etc.)

Différents montants, selon les participants :

Montants	Type de participants
100 EUR	- par expert invité - par enseignant ou éducateur accueilli en formation
350 EUR jusqu'au 100 ^{ème} participant 200 EUR à partir du 101 ^{ème} participant au même type d'activité	- par élève pour une mobilité à court terme - par membre du personnel participant à une mission d'enseignement/formation, ou d'observation en situation de travail.
500 EUR	- par élève participant à une mobilité à long terme

II. Frais liés au voyage

Contribution aux frais de voyage pour les participants aux activités de mobilité et leurs accompagnateurs.

Distances	Montant voyage standard	Montant voyage avec moyen de déplacement durable
Entre 0 et 99 km	23 € par participant	
Entre 100 et 499 km	180 € par participant	210 €
Entre 500 et 1999 km	275 € par participant	320 €
Entre 2000 et 2999 km	360 € par participant	410 €
Entre 3000 et 3999 km	530 € par participant	610 €
Entre 4000 et 7999 km	820 € par participant	
8000 km ou plus	1500 € par participant	

Nota Bene : la « distance » correspond à la distance entre le lieu de départ et l'endroit où a lieu l'activité, tandis que le « montant » couvre la contribution pour un voyage aller-retour. Les distances doivent être calculées à l'aide du [calculateur de distance](#) fourni par la Commission européenne.

Les frais de voyage ci-dessus peuvent également couvrir les voyages A/R pour l'orientation pré-départ des mobilités à long terme (si déplacement physique).

Les priorités du programme

4 priorités transectorielles

- **Développement durable et éco-responsabilité**

- La contribution aux frais de voyage réalisé avec un moyen de transport durable est plus élevée

Liens utiles:

- <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/erasmus-goes-green/quest-ce-que-cest/>
- <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/erasmus-goes-green/vers-un-programme-ecoresponsable/>
- <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/erasmus-goes-green/ressources-et-outils-pedagogiques/>

- **Education numérique** - y compris la coopération virtuelle, la mobilité virtuelle et la mobilité hybride

- **Participation à la vie démocratique**

- **Inclusion et diversité** : Soutien à l'inclusion pour les participants Ayant Moins d'Opportunités

Les priorités du programme

Inclusion et diversité

- Garantir un accès inclusif et équitable à la mobilité pour tous les participants potentiels
- Instaurer un processus de sélection inclusif : motivation/mérite, développement personnel et besoins en termes d'apprentissage
- Utiliser les budgets de soutien à l'inclusion
- S'assurer que les nouvelles compétences acquises par le personnel parti en mobilité profitent à tous
- Participation active dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des activités de mobilité – maximiser les bénéfices de l'expérience

Environnement et lutte contre le changement climatique

- Promotion d'un comportement durable et responsable auprès des participants, intégration de ces principes dans leur travail journalier et dans la préparation et mise en œuvre des mobilités
- Sensibilisation à l'empreinte carbone des mobilités et à l'utilisation des fonds disponibles pour les modes de transport verts (Green travel)

Transformation numérique

- Améliorer la coopération avec les partenaires et la qualité de l'enseignement
- Mobilités hybrides : combiner mobilité physique et digitale (méthodes et outils digitaux en complément des activités de mobilité physique)
- Acquisition de compétences digitales via les opportunités offertes par Erasmus+ (Digital Opportunity Traineeships)

Participation à la vie démocratique

- Objectif du programme : Faire découvrir aux participants le contexte de l'Union européenne les avantages de s'engager en tant que citoyen européen actif dans la vie démocratique
- Valorisation des projets développant les compétences interculturelles, la pensée critique et l'éducation aux médias, ainsi que l'engagement social et civique

Focus inclusion

Profil des participants « Ayant Moins d'Opportunités (AMO) » éligibles

Note inclusion reprenant les critères d'éligibilité des participants AMO : [lien](#)

Les participants suivants sont éligibles pour le soutien inclusion :

- **Pour tous les secteurs**

- Participants à besoins spécifiques
- Participants bénéficiant du revenu d'intégration sociale

- **Pour l'enseignement scolaire et l'enseignement et la formation professionnels :**

- Bénéficiaires d'une allocation d'étude de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Bénéficiaires d'aménagements raisonnables dans le cadre du décret du 7 décembre 2017

- **Pour l'éducation des adultes :**

- Apprenants: les participants éligibles sont uniquement les apprenants adultes AMO
- Le profil des apprenants adultes AMO a été défini comme étant les apprenants adultes peu qualifiés
- Définition de personnes peu qualifiées: Pour l'éducation des adultes, sont considérées comme éligibles les personnes porteuses au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire, les personnes ayant de faibles compétences digitales et les personnes à besoins spécifiques appartenant à l'une des deux catégories précitées

Les priorités du programme – Focus inclusion

Pour les participants Ayant Moins d'Opportunités (AMO):

1) Formats de mobilité spécifiques:

- Mobilité de courte durée à des fins d'apprentissage pour les élèves (Sco) et les apprenants de l'EFP : peut se limiter à 2 jours minimum (au lieu de 10) pour les participants AMO, si cela se justifie

2) Soutiens financiers supplémentaires : tout type de participant (apprenant, personnel)

Forme du soutien inclusion	Type de soutien	Couverture
Soutien inclusion pour les participants	<i>Coûts réels</i>	Coûts additionnels concernant directement les participants AMO et leurs accompagnateurs (<i>y compris les frais de voyage et de séjour justifiés si une subvention n'est pas demandée pour ces participants par l'intermédiaire des catégories budgétaires «Voyage» et «Contribution aux frais de séjour», et ce uniquement si les forfaits standards prévus ne permettent pas de couvrir les coûts</i>). – Exemple : L'embauche d'assistants, interprétations langue des signes, aménagements pour troubles du comportement, etc.)
Soutien inclusion pour les organisations	Coûts unitaires (=forfait)	Coûts relatifs à l'organisation des activités de mobilité pour les participants AMO - 100€ par participant AMO

Priorité* spécifique à l'EFP: Mobilité de longue durée pour les apprenants (ErasmusPro)

- Durée: de 90 à 365 jours
 - Avec une composante « professionnelle » forte: la mobilité permet les acquis d'apprentissage et de compétences liés au contexte professionnel des participants avec un volet pratique
 - Un programme individuel d'apprentissage doit être défini pour chaque participant (car pas de mobilité de groupe en EFP)
-
- Montant du soutien organisationnel plus élevé: 500€ par participant
 - Soutien linguistique plus élevé: 150€ additionnels au soutien linguistique de base par apprenant

* C'est à dire que les experts prendront cela comme un élément positif

Priorité* spécifique à l'enseignement scolaire: Mobilité de longue durée pour les élèves

- Durée: de 30 à 365 jours
 - Un programme individuel d'apprentissage doit être défini pour chaque participant
 - Une réunion pré-départ obligatoire doit être organisée
 - Formation obligatoire de pré-départ pour les participants
-
- Montant du **Soutien Organisationnel (OS)** plus élevé: 500€ par élève
 - Soutien linguistique plus élevé: 150€ additionnels au soutien linguistique de base, par élève

* Càd que les experts prendront cela comme un élément positif dans la candidature

Spécificités du secteur Adultes

- Mobilités long terme possibles pour les apprenants
 - Les participants aux mobilités doivent être inscrits dans l'organisme d'envoi et participer activement aux activités/programmes de l'organisme. Par ex.: une personne ayant une carte de membre d'un musée ou d'une bibliothèque ne peut pas être considérée éligible
 - Activités touristiques et de loisirs non financées
 - Un programme individuel d'apprentissage doit être défini pour chaque participant
-
- Montant du soutien organisationnel plus élevé: 500€ par participant pour mobilités de longue durée
 - Soutien linguistique plus élevé: 150€ additionnels au soutien linguistique de base par apprenant courte ou longue durée

Enseignement et formation professionnels : activités éligibles

Mobilité du personnel

- Période d'observation en situation de travail (2-60 jours)
- Mission d'enseignement ou de formation (2-365 jours)
- Cours et formation (2-30 jours)

Mobilité des apprenants

- Mobilité de courte durée (10-89 jours) - Apprenants avec moins d'opportunités: mobilité de 2 jours min
- Mobilité de longue durée – ErasmusPro (90- 365 jours)
- Participation à des « compétitions des métiers » (1-10 jours)

Autres activités de mobilité

- Experts invités (2-60 jours)
- Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation (10-365 jours)
- Visites préparatoires

Activités hybrides

- Toutes les activités de mobilité pour le personnel et les apprenants peuvent être combinées avec une composante virtuelle

Enseignement scolaire : activités éligibles

Mobilité du personnel

- Missions d'enseignement (2 à 365 jours)
- Observation en situation de travail (2 à 60 jours)
- Cours ou événements de formation à l'étranger (2 à 30 jours)

Mobilité des élèves

- Mobilité pour un groupe d'élèves (2 à 30 jours)
- Mobilité individuelle de courte durée (10 à 29 jours)
- Mobilité individuelle de longue durée (30 à 365 jours)

Autres activités de mobilité

- Experts invités (2-60 jours)
- Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation (10-365 jours)
- Visites préparatoires

Activités hybrides

- Toutes les activités de mobilité pour le personnel et les apprenants peuvent être combinées avec une composante virtuelle

Éducation des adultes : activités éligibles

Mobilité du personnel

- Missions d'enseignement (2 à 365 jours)
- Observation en situation de travail (2 à 60 jours)
- Cours ou événements de formation à l'étranger (2 à 30 jours)

Mobilité des apprenants

- Mobilité pour un groupe d'apprenants (2 à 30 jours)
- Mobilité de courte durée (2 à 29 jours)
- Mobilité de longue durée (30 à 365 jours) **NEW!**

Autres activités de mobilité

- Experts invités (2-60 jours)
- Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation (10-365 jours)
- Visites préparatoires

Activités hybrides

- Toutes les activités de mobilité pour le personnel et les apprenants peuvent être combinées avec une composante virtuelle

Accompagnateurs

- Il ne s'agit pas d'une activité de mobilité du personnel
- Lorsque c'est nécessaire, un adulte peut accompagner les participants ayant moins d'opportunités ou les mineurs et les jeunes adultes ayant peu d'expérience en dehors de leur propre pays, dans le cadre des activités de mobilité
- Ces accompagnateurs adultes devraient veiller à la qualité de la dimension d'apprentissage de l'activité de mobilité concernée, ainsi qu'à la protection et à la sécurité des participants mineurs
- Bien réfléchir au nombre d'accompagnateurs strictement nécessaires à l'encadrement des participants

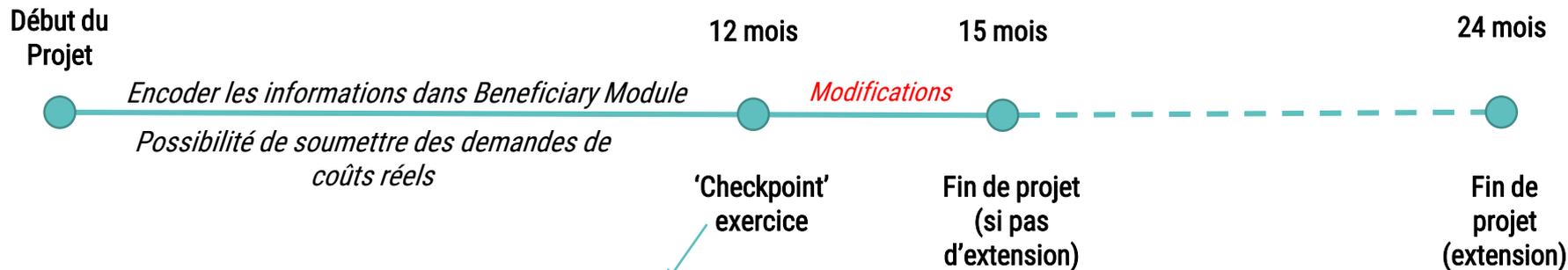
Visites préparatoires

- = visite dans un organisme d'accueil potentiel par le personnel (ou participants éligibles sous personnel) de l'organisme d'envoi
- But? Mieux préparer activité de mobilité sauf activité « cours et formation »
- Exemples
- Membres du personnel, exception pour : apprenants longue durée et apprenants AMO
- 3 personnes max par visite finançables et une visite max **par organisme d'accueil**
- Lieu: dans organisme d'accueil ou lieu des mobilités à venir

Calendrier Appel 2023

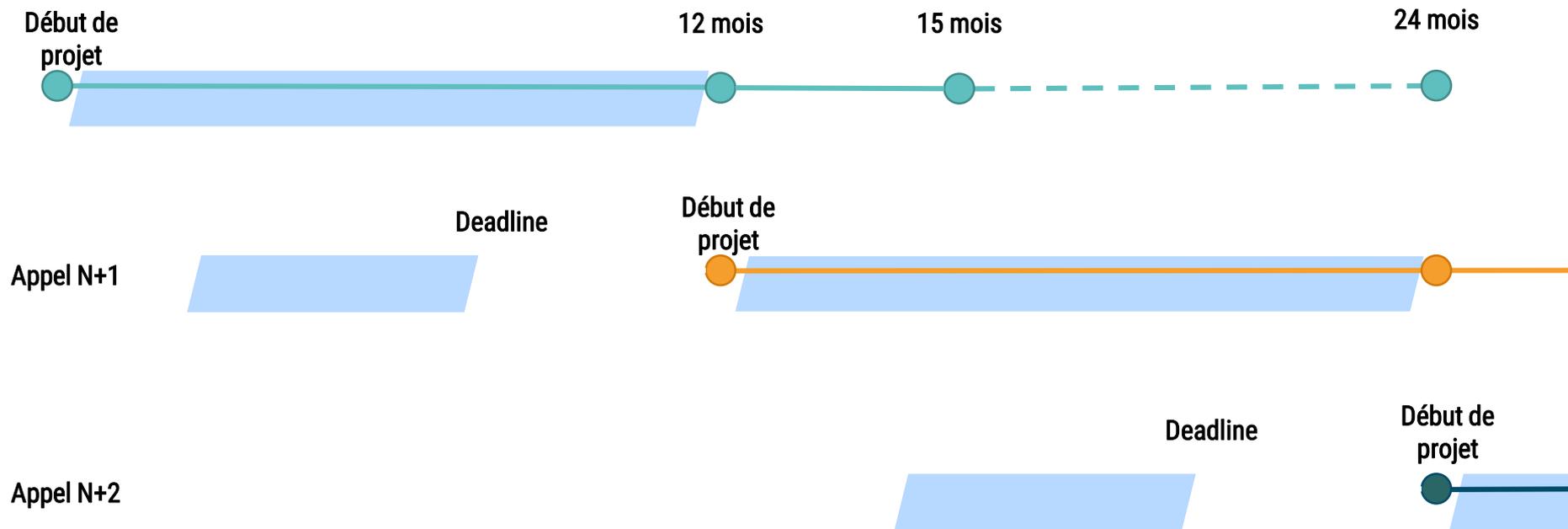
<i>À titre indicatif:</i>	
Publication de l'Appel: décembre 2022	décembre 2022
Date limite de soumission:	23 février 2023 à 12h00
Période de traitement des candidatures:	mars 2023 – mai 2023
Notification des résultats aux candidats:	mai 2023
Émission des conventions de subvention :	Fin mai - début juin 2023
Début des projets :	1er juin 2023

Cycle de vie d'un projet accrédité Erasmus+



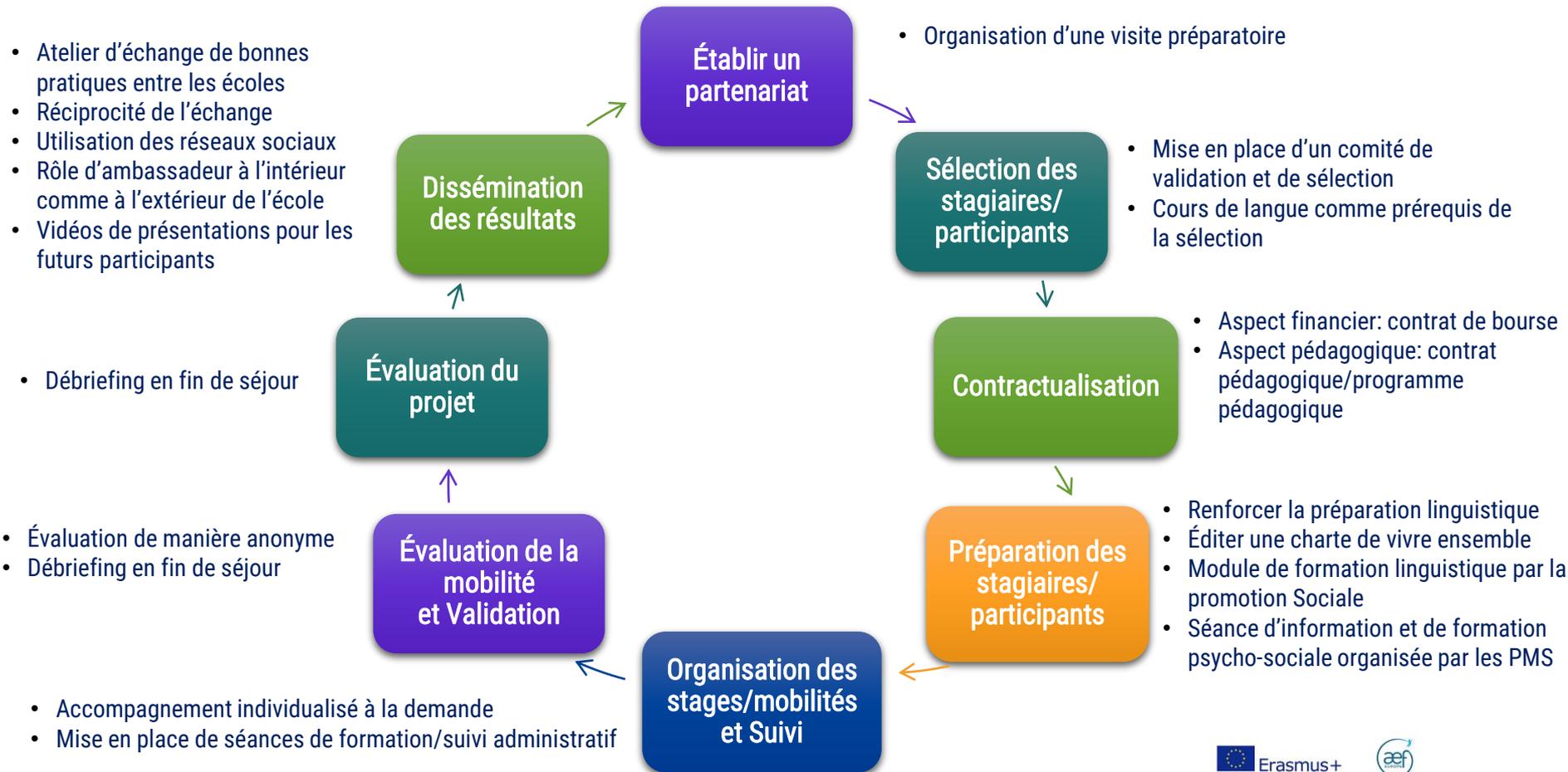
- Pas obligatoire si le bénéficiaire n'a aucune demande à faire
- Pas un rapport intermédiaire: pas de questions et pas d'évaluation qualitative
- Le bénéficiaire peut :
 - Demander des coûts réels supplémentaires (date limite)
 - Demander une prolongation à 24 mois
 - Demander une réduction de subvention
 - S'il y a réallocation: demande de participation à la réallocation + prolongation à 24 mois

Chevauchement des cycles de vie des projets accrédités sur plusieurs appels



La surbrillance bleue montre les périodes pendant lesquelles des demandes de coûts réels peuvent / doivent être faites; la présentation est basée sur les années d'appel « régulières ».

Cycle de vie d'un projet de mobilité



Recherche de partenaires d'accueil à l'étranger

Recherche de partenaires

Les plateformes EPALE et European School Education permettent de rechercher des partenaires pouvant accueillir vos personnels et/ou vos apprenants en mobilité.

Des rubriques dédiées existent sur chacune de ces plateformes,

- EPALE pour l'éducation des adultes: <https://epale.ec.europa.eu/fr> contact à l'AEF: marco.cecchinato@cfwb.be
- European School Education Platform (Etwinning + School Education Gateway): <https://school-education.ec.europa.eu/en> contact à l'AEF : Jonathan.ROMAN@cfwb.be
- Secteur Enseignement et formation professionnels

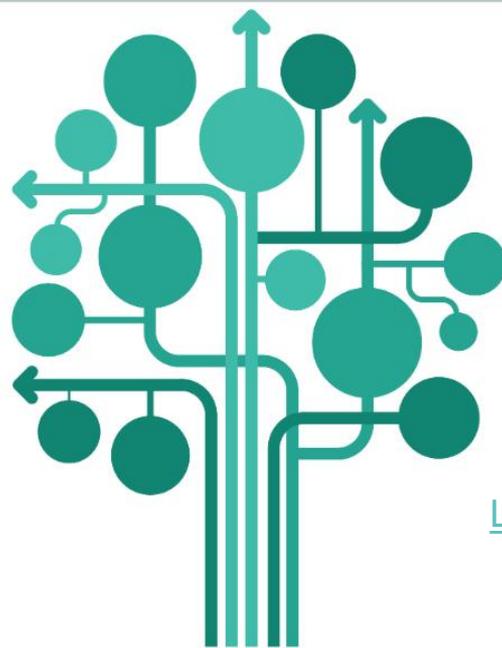
[Eurprovet](#)

[Erasmus Mobility](#)

[Reforme](#)

[Flornet](#)

[Netinvet](#)



[Lien de présentation](#)

EPALE

Belgique Wallonie-Bruxelles



eTWINNING

ECHANGES VIRTUELS ENTRE CLASSES D'EUROPE



Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Un programme de la Commission européenne
Jonathan Roman, Bureau d'Assistance National eTwinning pour la Fédération Wallonie-Bruxelles

Des questions?



Formulaire de candidature

Spécificités formulaire de candidature

- Attention: message d'erreur actuellement sur le formulaire de candidature AC121
→ Problème technique de la CE qui sera résolu dans les prochains jours
- Utiliser Google Chrome !
- Possibilité de changer la langue du questionnaire en français

Rubriques du formulaire de candidature

Langue éligible: candidature à soumettre exclusivement **en ligne et en français**



Rubrique « Plan Erasmus »

▪ Objectifs du Plan Erasmus

- ✓ A considérer avec attention lorsque vous demandez vos activités
- ✓ S'assurer que les activités demandées peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de votre plan Erasmus
→ l'une des principales mesures d'évaluation de vos activités une fois qu'elles seront terminées

▪ Activités planifiées

- ✓ Tableau montrant vos objectifs annuels estimés pour le nombre de participants
- ✓ Pas de pénalisation si vous demandez moins d'activités qu'indiqué
- ✓ Le plus important: = travailler à l'atteinte des objectifs du plan Erasmus
≠ atteindre un nombre spécifique de participants

Année	Nombre prévisionnel d'apprenants	Estimation du nombre de personnel
Année 1	0	16
Année 2	0	0
Année 3	0	16
Année 4	0	0
Année 5	0	16

Rubrique « Activités »

Informations à renseigner:

- Type d'activité
- Nombre de participants aux activités et la durée (en jours)
- Nombre d'accompagnateurs et la durée (en jours)
- Nombre de participants aux visites préparatoires

Type d'activité	Le nombre de participants	Durée totale (en jours)	Durée moyenne (en jours)	Nombre d'accompagnateurs	Durée totale (en jours) pour les accompagnateurs	La durée moyenne (en jours) pour les accompagnateurs	Nombre total de personnes participant aux visites préparatoires	Action
<input type="text" value="Sélectionner une activité *"/>	<input type="text" value="Please co *"/>	<input type="text" value="Please co *"/>		<input type="text" value="Please co *"/>	<input type="text" value="Please co *"/>		<input type="text" value="Please co *"/>	<input type="button" value="Supprimer"/>

- Pour chaque type d'activité, préciser le nombre de participants qui entrera dans l'une des catégories incluses dans les critères d'allocation budgétaire :
 - Ayant Moins d'Opportunités
 - Aux activités de mobilité hybride
 - Utilisant des moyens de transport écoresponsables
 - Dans des activités internationales (pour l'EFP uniquement)

→ Les objectifs (targets) fixés ici feront partie de votre convention de subvention

Rubrique « Activités » – Coûts réels

- Trois catégories budgétaires basées sur les coûts réels:
 - Soutien inclusion pour les participants (*jusqu'à 100% des coûts éligibles*)
 - Coûts exceptionnels pour frais de voyage élevés (*80% des frais de voyage éligibles*)
 - Coûts exceptionnels pour les frais de visa et frais connexes, titres de séjour, vaccins et attestations médicales (*jusqu'à 100% des coûts éligibles*)

- Financés sur base des dépenses réelles
- Deux manières de soumettre une demande:
 - Au stade de la demande (coûts déjà connus)
 - Pendant le projet – uniquement pour les projets accrédités (12 mois après le début du projet)

- Avec description et justification, puis évaluation par l'Agence 

Formulaire de candidature – Coûts réels

Coûts exceptionnels et soutien pour l'inclusion pour les participants

Dans cette section, vous pouvez demander des coûts exceptionnels et une aide à l'inclusion pour les participants. Contrairement aux coûts unitaires standardisés applicables aux autres types de coûts, ces catégories budgétaires sont financées sur la base des dépenses réelles. Ces coûts non standard nécessitent une description et une justification spécifiques afin d'être approuvés. Avant de faire une demande, veuillez lire les règles de financement dans le guide du programme pour vous assurer que le type de dépense que vous demandez est éligible.

Type de coût	Type d'activité	Estimation du nombre de participants	Description et justification	Coût estimé (EUR)	Taux de soutien (%)	Montant éligible (EUR)	Action
Soutien pour l'inclusion des pa... *	Participation à des concours d... *	3 * 496 *	10 000 *	100	10 000	Supprimer
Total		3		10 000		10 000	

Demande de financement et allocation budgétaire

Comment fonctionne la demande de financement?

- Pas d'évaluation qualitative puisque celle-ci a déjà eu lieu au stade de la candidature à l'accréditation
- Candidature = **Demande budgétaire** = une manifestation d'intérêt, une déclaration d'intention exprimée à travers les activités demandées
- **Une demande de financement pour un nombre d'activités**, qui prend en compte le nombre de participants, la durée des activités (sans compter les jours de voyage!), le nombre d'accompagnateurs et de visites préparatoires → **Pas directement une demande d'un budget précis par activité**
- Pas de destination: Essayer de calculer les distances futures parcourues par les participants, vers quel pays, pendant combien de jours, etc. n'est pas pertinent au stade de la demande de budget
- Les données fournies dans la rubrique « Activités » seront utilisées dans le calcul de votre demande de financement et serviront d'objectifs/targets pour la mise en œuvre

Comment fonctionne la demande de financement?

- **Tout organisme accrédité recevra un financement.** La demande sera satisfaite dans la mesure du possible, en fonction du budget total disponible mis à disposition par la Commission et sur base de critères décrits dans les règles d'allocation budgétaire
- Si l'Agence n'est pas en mesure de vous fournir le financement pour toutes les activités demandées, les objectifs/targets inclus dans votre convention de subvention seront ajustés en conséquence
- La demande de financement n'est pas un **plan de travail définitif**. La flexibilité est une caractéristique importante du système d'accréditation. Pendant la mise en œuvre, les objectifs/targets (nombre réel de participants et la durée des activités) **peuvent varier** → **justifier/expliciter les modifications**
- **Les objectifs/targets** servent à établir une compréhension et des attentes communes entre vous et l'Agence, mais ils constituent surtout une **orientation/une ligne de conduite**, et non un plan de travail détaillé et irrévocable
- A la fin de la convention de subvention, vos résultats seront évalués sur base des objectifs/targets convenus
→ Important de formuler des demandes les plus réalistes possibles, plutôt que des demandes trop ambitieuses
→ Toujours la possibilité de justifier des changements dans ces targets si cohérents avec les objectifs du Plan Erasmus
- Le principe fondamental à garder à l'esprit est que vous devez toujours être en mesure d'expliquer vos choix par rapport aux objectifs de votre plan Erasmus

Une candidature sans budget

- **Pourquoi n'y a-t-il pas de calcul budgétaire dans les formulaires de candidatures ? Pourquoi une nouvelle approche ?**
 - **Raisons pratiques** : vision globale budgétaire
 - **Simplification** : le désir de tous est d'avoir un formulaire de demande plus facile !
 - **Éviter des attentes illusoires** : pas de garantie sur un budget spécifique au stade de la candidature
- **Qu'est-ce qui importe le plus durant la mise en œuvre de vos projets ? Quels sont les 3 principes fondamentaux à avoir à l'esprit pour comprendre le mécanisme de l'accréditation ?**
 - **La qualité compte plus que les chiffres** : les objectifs du plan Erasmus+ et l'application des normes de qualité Erasmus+ sont prioritaires par rapport aux targets indiqués (*nombre de participants/durée*)
 - **Les activités (*Mobilités longues et mobilités impliquant participants AMO*) sont plus importantes** lors de l'évaluation des rapports
 - **Une consommation budgétaire optimale et réussie** est très importante

Une candidature sans budget

La qualité importe plus que les chiffres

Activity type	Number of participants	Total duration (in days)
Group mobility of adult lear... ↕	10	50

Comment implémenter ces objectifs cibles ?

- 1 groupe de 10 participants en mobilité durant 5 jours
- 1 groupe de 12 participants en mobilité durant 4 jours
- 1 groupe de 8 participants en mobilité durant 5 jours



→ Si écart : Justifier dans le rapport final

Allocation budgétaire (1)

Méthode utilisée pour estimer le budget de chaque projet

1. Évaluation et analyse au cas par cas par l'Agence des coûts réels demandés (support inclusion pour le participant et couts exceptionnels), et validation du budget le cas échéant
2. Sur base des activités demandées dans le formulaire de candidature: l'Agence établit une **estimation et calcul du budget de chaque projet**, (à l'aide d'un Excel fourni par la Commission Européenne), sur base d'un coût moyen par participant par jour et par activité, calculé sur base des réalisations antérieures.

➔ Définir un budget total nécessaire pour l'ensemble de tous les projets

➤ Cas 1 : Allocation budgétaire non-compétitive

Si le budget total mis à disposition par la CE est suffisant pour couvrir l'ensemble des demandes, chaque candidat **reçoit le budget estimé** au niveau de la candidature

➤ Cas 2 : Allocation budgétaire compétitive:

Si le budget total mis à disposition par la CE est insuffisant pour couvrir l'ensemble des demandes, l'Agence se basera sur un système **d'allocation budgétaire compétitive** prenant en compte différents critères (template sera publié sur notre site internet)

Allocation budgétaire compétitive (Cas 2)

Template d'allocation budgétaire (publié prochainement sur notre site) – reprenant 2 critères

- **La subvention de base et la performance financière:**
 - ✓ Subvention minimum octroyée à chaque candidat
- **La performance qualitative et les priorités politiques:**
 - basé sur le score obtenu lors de la candidature à l'accréditation
 - Bonus si activités prioritaires mises en œuvre :
 - Pour tous les secteurs : % de participants avec moins d'opportunités
 - Pour l'EFP : % d'ErasmusPro
 - pour le SCO : % de mobilités d'élèves à long terme

Gestion budgétaire - étapes

- **Convention de subvention**
 - ✓ Montant global, pas de postes budgétaires (sauf Catégorie “Soutien inclusion” et “Coûts exceptionnels”)
 - ✓ Objectifs cibles (“indicative target”) pour chaque type activité : un nombre de participants et un nombre de jours
- **Durant l’implémentation du projet :**
 - ✓ **Possible d’apporter des modifications à ces objectifs cibles**, sans avenant à la Convention de Subvention
→ *Pendant la mise en oeuvre, le nombre réel de participants et la durée peuvent varier*
 - ✓ **Décider des activités qui seront mises en place** (destination, date,...), en deans le budget disponible: possible d’ajouter des types d’activités de mobilité si justifié
 - ✓ **Gérer votre budget en équilibrant vos coûts et objectifs cibles**
 - Les activités comportent plusieurs dimensions au niveau des coûts (distance, durée, taux de soutien individuel/pays,...)
 - Pas choisir les options les « moins chères », uniquement pour atteindre les objectifs précis (targets)
 - ✓ **Implémentation des activités**, tout en avançant vers l’atteinte des objectifs (targets)
- **Au moment du rapport final:**
 - ✓ Les résultats seront évalués sur base des objectifs cibles convenus
 - ✓ Expliquer les changements qui auront eu lieu durant l’implémentation du projet (targets, types d’activités ou autre)
 - ✓ Ces explications seront évaluées et feront partie du rapport d’évaluation final

Des questions?



Démo de la plateforme de candidature:



<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/home/>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

#ErasmusPlusMovesEurope

et inscrivez-vous à notre newsletter

Erasmus+ enrichit les vies, ouvre les esprits

www.erasmusplus-fr.be





MERCI!

pour votre attention

The word 'MERCI!' is rendered in large, bold, multi-colored letters. The 'M' is blue, the 'E' is purple, the 'R' is orange, the 'C' is green, and the 'I' is yellow. The exclamation point is teal. A dashed blue line starts from the left, loops around the 'M', and points towards a paper airplane flying upwards and to the right. A series of grey stars forms an arc above the 'C' and 'I'.